

Organisations financières à assise communautaire

Pour des services financiers ruraux sans exclusive



©FIDA/David Rose
Niger - Projet de promotion des initiatives locales en
faveur du développement à Agie

Introduction

La desserte des zones rurales reculées n'intéresse pas les banques du secteur formel, du fait de l'absence d'économies d'échelle, de coûts de transaction élevés et de la conviction que les ruraux pauvres ne constituent pas un marché viable. Les organisations financières à assise communautaire (*community-based financial organizations* – CBFO) sont souvent les seules structures disponibles pour fournir aux ruraux pauvres les services financiers de base, surtout dans les zones dépourvues des infrastructures élémentaires.

Contexte

Le terme "organisation financière à assise communautaire" (CBFO) désigne toute une gamme d'entités qui fournissent un éventail de produits et services financiers. Les CBFO opèrent généralement dans des régions reculées qui n'ont pas accès aux services financiers officiels et où, bien souvent, la réglementation et la surveillance de la puissance publique sont inexistantes. Pour la plupart autonomes, les CBFO font souvent appel à des bénévoles. Ces caractéristiques de base permettent aux CBFO de jouer un rôle important dans l'accomplissement de la mission sociale du FIDA, notamment rendre les femmes autonomes et aider les communautés isolées à accéder aux services publics. Les CBFO recouvrent une grande diversité de structures, allant des plus informelles (décentralisées et rudimentaires) aux plus officielles (secteur formel); ces dernières proposent une gamme de produits et services, emploient du personnel rémunéré et ont souvent une direction et des structures de gouvernance centralisées. Elles se caractérisent généralement par leur mode primaire de fonctionnement. Les différents types de CBFO sont les suivants:

- **Petits groupes communautaires d'épargne à durée limitée:** Pour faire partie de tels groupements informels, l'épargne est un point de passage obligé. Assortis d'une échéance prédéfinie, ces CBFO ont décaissé la totalité des fonds à l'achèvement de chaque cycle. Ces groupes se dissolvent lorsque chaque membre a pu bénéficier d'un prêt. Après leur dissolution, nombre d'entre eux sont reformés, souvent dans une configuration différente. Il s'agit généralement d'organisations de base, qui se forment et fonctionnent sans aucun soutien ni intervention extérieurs.
- **Petites associations communautaires d'accumulation d'épargne et de crédit:** Même si l'épargne est obligatoire pour faire partie du groupe, la taille et les échéances des contributions et des retraits sont plus souples. En outre, ces CBFO ont une durée de vie illimitée. Ce type de groupement mène des opérations plus complexes que les structures à durée de vie limitée. Ils sont chargés de protéger l'épargne de leurs membres, mais peuvent également accumuler plus de fonds à prêter, et donc diversifier leurs produits de prêt.
- **Grands groupements coopératifs à assise communautaire:** Ces groupes sont généralement caractérisés par des structures de gestion et de gouvernance plus formelles. Ils reposent pour l'essentiel sur l'épargne, qui peut être volontaire ou obligatoire. En règle générale, les membres adhèrent à la coopérative en achetant des parts ou en acquittant une cotisation. Ces organismes sont démocratiquement dirigés par les membres, qui nomment le conseil d'administration et procèdent à une évaluation annuelle de la performance de la coopérative.

Justification

Le succès des CBFO dépend d'un certain nombre de facteurs. Il est essentiel de comprendre quels sont les types de CBFO et de structures d'appui qui sont susceptibles d'aider au mieux les communautés rurales en général et les ménages ruraux pauvres en particulier. L'expérience accumulée a permis de recenser les facteurs clés de succès et les défis à surmonter afin d'améliorer l'efficacité des interventions à l'appui des CBFO.

Les CBFO peuvent constituer un atout pour augmenter la productivité agricole en Afrique et dans l'ensemble des pays en développement . De nombreux exemples illustrent la manière dont les CBFO assurent des services financiers en zones rurales, permettent aux pauvres et aux femmes en particulier de gagner en autonomie, aident les ménages ruraux à gérer la saisonnalité de leurs revenus et la fluctuation de leurs dépenses, constituent un filet de sécurité pour faire face aux événements de la vie et permettent aux ménages d'investir et de se constituer un capital. Les interventions visant à mettre en place des CBFO, les renforcer ou leur apporter des améliorations doivent être conçues en vue de remplir ces objectifs sociaux.

Résumé de l'expérience acquise

Les CBFO présentent de nombreux atouts:

- elles atteignent mieux les zones isolées;
- l'appropriation locale renforce la confiance et l'autonomisation;
- elles sont mieux placées que des individus isolés pour se rapprocher du secteur financier officiel;
- elles peuvent promouvoir la culture de l'épargne en instaurant l'obligation d'épargner;
- elles encouragent la reproduction de leur modèle dans les zones voisines;

Mais elles présentent également des faiblesses, parmi lesquelles:

- une aptitude limitée à générer de gros volumes d'épargne;
- une viabilité incertaine pour les groupes à financement externe;
- le besoin d'une assistance technique et d'un suivi renforcés;
- une gamme restreinte de produits et services;
- des taux d'intérêt plus élevés que ceux des établissements financiers officiels;
- un manque de compétences en gestion et une gouvernance déficiente;
- une vulnérabilité à l'accaparement par les élites.

Pour ces raisons, entre autres, il est important d'appliquer les meilleures pratiques pour appuyer les CBFO. Le document *Organisations financières à assise communautaire: Enseignements tirés* offre davantage d'informations sur les enseignements tirés. https://www.ifad.org/topic/overview/tags/knowledge_notes.

Résumé des principales questions

Soutenir les organisations financières à assise communautaire: prérequis pour le FIDA

Le FIDA n'est pas idéalement équipé pour soutenir la création de CBFO. Il fera un meilleur usage de ses ressources en recensant les CBFO existantes ayant de bonnes chances de réussite, en renforçant leurs capacités et leur diffusion, et en les aidant à surmonter leurs faiblesses. Le document *Soutenir les organisations financières à assise communautaire: Note pratique* (https://www.ifad.org/topic/overview/tags/knowledge_notes) présente dix conditions qu'un projet doit remplir afin de recueillir l'appui du FIDA.

Recommandations pour la conception et la mise en œuvre du projet

Les gouvernements sont souvent réticents à emprunter pour financer ces activités, préférant utiliser les ressources d'emprunt pour investir dans les infrastructures ou dans les facteurs de production agricoles. Le FIDA doit leur prouver que l'accès aux services financiers permet de libérer la population rurale de la pauvreté. Si les gouvernements hôtes restent réticents, l'équipe de conception du projet pourrait recommander que le FIDA et le gouvernement préparent une demande conjointe afin de trouver d'autres bailleurs de fonds. Le document *Soutenir les organisations financières à assise communautaire: Note pratique* présente des recommandations pour la conception et la mise en œuvre d'un projet de CBFO.

Organisations faïtières

Lorsque le FIDA désire soutenir de petites CBFO, travailler avec une organisation faïtière constitue une option viable. Ce type d'organisation permet de réaliser des économies d'échelle. Elles bénéficient tant aux CBFO qu'au FIDA, car elles favorisent la viabilité des CBFO à long terme. Les interventions passées ont démontré que la plupart des CBFO continuent à avoir besoin d'un appui une fois l'intervention terminée, et les organisations faïtières peuvent assurer ce service. Le document *Soutenir les organisations financières à assise communautaire: Note pratique* présente des informations détaillées sur les différents types d'organisations faïtières, leurs forces, leurs faiblesses, leur conception et leur mise en œuvre.

Défis, opportunités et avantages

Chaque intervention présente des objectifs, une étendue, des besoins et des capacités différents. Les facteurs culturels et contextuels doivent être pris en compte avant de décider quel type d'intervention répond le mieux aux besoins des populations cibles et des partenaires.

Pour choisir et concevoir l'intervention adaptée, il faut commencer par s'intéresser aux bénéficiaires des services financiers. Les besoins des pauvres doivent venir en première position lorsqu'on envisage une intervention financière et des mesures de diffusion des services financiers en zone rurale. Les considérations présentées ici reposent sur une masse croissante d'informations sur les programmes, qui permettent de mieux comprendre qui sont les usagers des services financiers et où se situent les goulets d'étranglement sur le marché, tant au niveau de l'offre que de la demande.

Les interventions relatives aux CBFO sont confrontées à certains défis:

- **Connaissances financières:** Il manque à la population cible les connaissances financières de base. Les praticiens doivent assurer une sensibilisation des CBFO aux produits financiers disponibles et aux besoins des clients. L'amélioration des connaissances financières de la population cible permet en outre aux CBFO de concevoir des produits plus adaptés.
- **Confiance:** La transparence est vitale pour vaincre la méfiance potentielle des clients ruraux vis-à-vis des prestataires de services financiers.
- **Atteindre les personnes n'utilisant pas les services bancaires:** Les praticiens doivent élaborer des produits et des méthodes de prestation adaptés aux personnes qui n'ont pas recours aux services bancaires. Sont concernés la plupart des ruraux pauvres et, éventuellement, certains agriculteurs produisant des cultures difficiles à financer par d'autres prestataires de services financiers, par exemple des produits dont les prix sont très volatils ou qui n'ont pas de marché bien établi.
- **Supervision et réglementation appropriées:** Les praticiens doivent s'assurer que la réglementation et la supervision du système financier s'étendent aux segments non bancaires, afin d'assurer la protection des clients. Toutefois, la rigueur de la réglementation doit être proportionnelle à la taille du prestataire de services financiers.

Les recommandations suivantes doivent être prises en compte avant toute intervention concernant une CBFO:

- **Délaisser les financements externes à la création:** Apporter des capitaux externes dès la création du projet diminue la motivation des membres et entraîne presque systématiquement défauts de remboursement et échec des CBFO. Les agences qui souhaitent apporter leur aide aux CBFO devraient utiliser une approche basée sur l'épargne.
- **Envisager le rapprochement avec des banques:** Le rapprochement avec des banques permet d'apporter aux groupes davantage de capitaux que leur épargne ne peut leur procurer. Les CBFO qui envisageraient cette solution doivent présenter un historique solide de collecte de l'épargne et de prêts et doivent recevoir l'aide dont elles ont besoin pour gérer de plus gros volumes de capitaux.
- **Apporter un appui technique solide:** Les groupes ont besoin d'un appui extérieur compétent et de formation sur un certain nombre de fonctions, notamment la gouvernance, la comptabilité et la gestion des impayés. Les bailleurs de fonds peuvent financer cet appui en début de projet, mais ils doivent également prévoir des structures d'appui à long terme, par exemple des fédérations.
- **Insister sur la communication de données de performance significatives:** Il ne faut pas surcharger les CBFO avec de lourdes obligations comptables, mais il est essentiel qu'elles communiquent au minimum quelques indicateurs clés de performance (ICP), notamment sur la portée du projet (nombre de clients et de groupes), le remboursement des prêts (au moyen d'indicateurs types) et la durée de vie des groupes.
- **Assurer un suivi des projets de CBFO:** Il convient de mettre en place des mécanismes de suivi interne des CBFO, pour des examens techniques et des systèmes de suivi appropriés.

Les organisations financières à assise communautaire: brève description des outils

⇒ **Aperçu:** Présente l'étendue du sujet (le présent document).

Brochure note pratique: Conceptualise les principaux sujets et fournit des conseils pour la conception et la mise en œuvre.

Leçons apprises: Analyse l'expérience passée et formule des recommandations pour l'avenir.



©FIDA/Radhika Chalasani
Inde – Projet de développement tribal participatif dans l'Andhra Pradesh

Auteurs

Michael Hamp

Spécialiste technique principal, Services financiers ruraux sans exclusive
Division des politiques et du conseil technique
Courriel: m.hamp@ifad.org

Francesco Rispoli

Spécialiste technique supérieur, Services financiers ruraux sans exclusive
Division des politiques et du conseil technique
Courriel: f.rispoli@ifad.org

Jonathan Agwe

Spécialiste technique supérieur, Services financiers ruraux sans exclusive
Division des politiques et du conseil technique
Courriel: j.agwe@ifad.org

Contact

Maria-Elena Mangiafico

Chargée de la gestion des savoirs et des dons
Division des politiques et du conseil technique
Courriel: m.mangiafico@ifad.org

Remerciements

La présente série de documents est le fruit d'une intense collaboration. À ce titre, les auteurs souhaitent remercier Graham Perret, Emily Coleman, Miriam Cherogony et Chris Jarzombek pour leur soutien et leurs contributions. Ils remercient également les membres de la Division des politiques et du conseil technique du FIDA pour leurs précieux commentaires.

Septembre 2016



Fonds international de développement agricole
Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie
Téléphone: +39 06 54591 - Télécopie: +39 06 5043463
Courriel: ifad@ifad.org
www.ifad.org
www.ruralpovertyportal.org
ifad-un.blogspot.com
www.facebook.com/ifad
instagram.com/ifadnews
www.twitter.com/ifadnews
www.youtube.com/user/ifadTV